

Invitation à présenter des communications :
**Troisième Symposium nord-américain sur l'évaluation des effets environnementaux
du commerce – Les investissements, la croissance et l'environnement**

La Commission de coopération environnementale (CCE) de l'Amérique du Nord et son Groupe consultatif sur l'environnement et le commerce lancent une *invitation à présenter des communications* sur les thèmes suivants :

1. Dans quelle mesure les investissements consécutifs à la libéralisation des échanges dans les pays signataires de l'ALÉNA ont-ils entraîné la modification des conditions du milieu ou des politiques environnementales dans les pays qui bénéficient des investissements?
2. Dans quelle mesure les institutions de l'ALÉNA favorisent-elles une amélioration, le cas échéant, de la capacité des partenaires de l'ALÉNA à éliminer les effets néfastes des liens entre la croissance économique et l'environnement et à en exploiter les effets positifs?

De manière plus générale, les propositions devront traiter de développement durable, des effets de la libéralisation des échanges en Amérique du Nord et de la libéralisation accrue du commerce.

La CCE est une organisation internationale créée par le Canada, le Mexique et les États-Unis en vertu de l'Accord nord-américain de coopération dans le domaine de l'environnement (ANACDE), lequel est un accord environnemental parallèle à l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA). La Commission a notamment pour mandat d'examiner constamment les effets environnementaux de la libéralisation des échanges dans les trois pays signataires de l'ALÉNA.

Les auteurs des propositions de communication qui seront retenues par le Groupe consultatif (voir la liste des membres à l'annexe 1) seront encouragés à présenter les conclusions de leurs recherches dans le cadre du troisième Symposium nord-américain sur l'évaluation des effets environnementaux du commerce, qui aura lieu à l'automne 2005. Les études de recherche sélectionnées seront revues et publiées à titre de compte rendu du Symposium. Une aide financière maximale de 10 000 \$ par étude de recherche sera offerte, selon les besoins, aux auteurs des projets retenus.

Les chercheurs des universités, des organismes gouvernementaux, des organisations non gouvernementales (ONG) et du secteur privé, de même que les membres de la société civile, sont invités à présenter des propositions. Ces propositions devront être centrées sur les effets dans les pays nord-américains — le Canada, le Mexique et les États-Unis d'Amérique — et porter une attention particulière aux répercussions environnementales transfrontalières, régionales et/ou mondiales de l'ALÉNA et de l'Accord nord-américain de coopération dans le domaine de l'environnement.

Après plusieurs années de travaux d'évaluation théoriques et empiriques à la CCE, il est maintenant clair que ni les conséquences catastrophiques, ni les améliorations automatiques de l'environnement que l'on prédisait avant l'entrée en vigueur de l'ALÉNA ne se sont concrétisées. Toutefois, nous savons encore très peu de choses sur les liens, bénéfiques ou néfastes, entre l'accroissement des investissements consécutif à la libéralisation des échanges et les répercussions environnementales. Par ailleurs, nous ne savons pas si les investissements de capitaux, les améliorations techniques et les règlements connexes peuvent compenser les pressions accrues qu'exerce la croissance économique sur l'infrastructure et l'environnement des trois pays.

Compte tenu du manque de données empiriques sur les investissements et la croissance liés à la libéralisation des échanges, de même que sur leurs conséquences pour l'environnement et pour le développement durable en général, la CCE envisagera uniquement les projets permettant de vérifier des hypothèses au moyen d'analyses empiriques ou juridiques solides, ou faisant appel à de nouvelles méthodologies pour répondre aux questions posées dans les deux champs thématiques suivants :

LES INVESTISSEMENTS

Dans quelle mesure les investissements (essentiellement des investissements étrangers directs) consécutifs à la libéralisation des échanges dans les pays signataires de l'ALÉNA ont-ils modifié les conditions du milieu ou les politiques environnementales dans les pays qui bénéficient des investissements? Les propositions devront présenter des analyses empiriques et juridiques des questions suivantes, entre autres :

- a) Dans quelle mesure les entreprises étrangères ont-elles transféré des technologies et des pratiques commerciales propres aux pays bénéficiaires [il faudra s'intéresser non seulement aux transferts Nord-Sud, mais aussi aux transferts Sud-Nord (p. ex., les investissements de Cemex aux États-Unis) et Nord-Nord (p. ex., les investissements des États-Unis au Canada); et dans quelle mesure les petites et moyennes entreprises sont-elles touchées?
- b) Dans quelle mesure les politiques gouvernementales ont-elles donné lieu à une amélioration de la performance environnementale des investisseurs étrangers (étude comparative)?
- c) Dans quelle mesure les règles d'investissement définies dans le contexte de l'ALÉNA ont-elles influé sur la capacité des pays signataires de l'Accord d'adopter des politiques environnementales?

LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE ET LE CHANGEMENT ENVIRONNEMENTAL

- a) Dans quelle mesure les institutions de l'ALÉNA influent-elles sur la capacité des partenaires de l'ALÉNA de dissocier la croissance économique et les changements environnementaux?
- b) Quelle est l'importance du lien empirique entre la croissance économique et les conditions environnementales en Amérique du Nord. Les auteurs des propositions devront utiliser des approches autres que la courbe environnementale de Kuznets?

- c) Dans quelle mesure la croissance économique dans la région stimule-t-elle l'adoption de technologies écologiques ou la substitution d'intrants (dans quels secteurs, quels sont les éléments catalyseurs?)

Les études proposées devraient tenter d'endogéniser les lois et politiques nationales en vigueur dans le ou les pays étudiés, ainsi que l'ALÉNA et les règles de l'ANACDE. Dans la mesure du possible, elles devraient adopter une perspective englobante, tout en étant pertinentes aux échelles régionale et locale, en tenant compte des liens nationaux et trinationaux entre l'économie et/ou le cadre législatif et l'environnement. À cette fin, elles pourraient avoir recours à une combinaison de modèles d'équilibre général et d'équilibre partiel ou d'autres méthodologies, ou s'étendre à plusieurs catégories de polluants ou de ressources naturelles pour prendre en compte les déplacements d'un type de polluant à l'autre. Les propositions doivent porter essentiellement sur les considérations environnementales, mais elles peuvent traiter d'autres questions relatives au développement durable, comme les répercussions économiques, sociales et culturelles.

Tant dans le cas des investissements que dans celui de la croissance économique, les études devraient être axées non seulement sur le flux des émissions, mais aussi sur le flux des ressources naturelles utilisées. L'examen des répercussions, favorables et néfastes, de l'accroissement des investissements étrangers directs devrait porter non seulement sur les effets environnementaux, mais aussi sur la capacité d'appliquer des politiques environnementales nationales afin d'atténuer les répercussions éventuelles.

Les auteurs des propositions peuvent également chercher à déterminer si l'ANACDE a favorisé l'adoption de politiques environnementales judicieuses.

Lors de l'élaboration de son Cadre d'analyse (1999), et comme en témoignent les études présentées dans le cadre du premier symposium sur les liens entre l'environnement et le commerce, la CCE a constaté qu'il n'y a pas de méthode unique permettant de cerner les nombreux effets directs et indirects du commerce sur l'environnement. Par conséquent, les analystes sont encouragés à utiliser une diversité d'approches et d'outils et à comparer les résultats obtenus; les approches et outils suivants peuvent être utilisés :

- le *Cadre d'analyse pour l'évaluation des répercussions environnementales de l'ALÉNA*¹ publié par la CCE, ou d'autres méthodes telles que celles adoptées par la CCE pour l'examen des tendances environnementales actuelles et futures, qui ont été élaborées sous la direction du Groupe consultatif intergouvernemental sur les tendances importantes et nouvelles dans le domaine de l'environnement en Amérique du Nord;
- les méthodes d'analyse environnementale définies et utilisées par l'un ou l'autre des trois pays signataires de l'ALÉNA dans le cadre des négociations sur le libre-échange;
- des modèles quantitatifs économiques ou écologiques;

¹ CCE, 1999. *Cadre d'analyse pour l'évaluation des répercussions environnementales de l'ALÉNA* <http://www.cec.org/pubs_docs/documents/index.cfm?varlan=français&ID=299>.

- des analyses reposant sur une approche d'évaluation accordant la priorité à l'environnement, le recours à des indicateurs de la santé des écosystèmes, à des analyses spatiales, à des indicateurs environnementaux ou à toute autre technique donnant un aperçu des effets du commerce sur l'intégrité des principaux écosystèmes, y compris les habitats importants, les zones de biodiversité sensibles, les bassins atmosphériques, les prairies et les terres humides, ou l'application d'autres méthodes de mesure;
- la collaboration et le réseautage avec des consortiums de recherche du Canada, du Mexique et des États-Unis qui favorisent la coopération entre les groupes communautaires, les partenariats entre les ONG ou toute autre forme de coopération internationale en vue de la recherche.

Les propositions ne doivent pas compter plus de 300 mots et elles doivent fournir une description générale des questions qui seront abordées dans la proposition et des hypothèses qui seront vérifiées, une description détaillée des méthodes et des sources de données, ainsi qu'un court exposé du fondement de l'analyse. Les documents doivent décrire les incidences sur les politiques et une section décrivant les résultats obtenus, après la conclusion. Le curriculum vitae de l'auteur ou des auteurs de la proposition doivent être fournis en annexe. Les propositions peuvent provenir de l'Amérique du Nord ou de l'extérieur, mais celles d'auteurs nord-américains seront traitées en priorité. Les analyses devront être axées sur les investissements, la croissance et les effets environnementaux au Canada, au Mexique et aux États-Unis. Les propositions pourront être rédigées en français, en anglais ou en espagnol; elles devront être envoyées par courrier électronique à <clcarpentier@cceintl.org>, avec copie conforme à <emcarrillo@cceintl.org>, au plus tard le **vendredi 8 octobre 2004**. La CCE évaluera la pertinence des propositions et avisera tous les auteurs de sa décision au plus tard le **vendredi 12 novembre 2004**. Toutes les études de recherche devront respecter les critères de présentation de la CCE et être parachevées d'ici août 2005.

ANNEXE 1
Liste des membres du Groupe consultatif

Canada

Brian Copeland

Professeur d'économie
Dept of Economics
University of British Columbia
1873 East Mall, Suite 997
Vancouver (C.-B.) V6T 1Z1
Canada
Tél. : (604) 822-8215
Télec. : (604) 822-5915
Courriel : copeland@econ.ubc.ca

Stephen Brereton

Directeur
Direction de la politique commerciale sur
l'investissement
Ministère des Affaires étrangères et du
Commerce international
125, promenade Sussex
Ottawa (Ont.) K1A 0G2
Canada
Tél. : (613) 944-2427
Télec. : (613) 944-0679
Courriel : steve.brereton@dfait-maeci.gc.ca

Aaron Cosby

Associé et conseiller principal
Investissements et commerce
Institut international du développement durable
1958, 2nd Avenue
Rossland (C.-B.) V0G 1Y0
Canada
Tél. : (250)362-2275
Télec. : (403)206-0683
Courriel : acosbey@iisd.ca

Stephen de Boer

Directeur adjoint
Direction de la politique commerciale sur
l'investissement
Ministère des Affaires étrangères et du
Commerce international
125, promenade Sussex
Ottawa (Ont.) K1A 0G2
Canada
Tél. : (613) 992-2299
Télec. : (613) 944-0679
Courriel : stephen.deboer@dfait-maeci.gc.ca

Bill Rees

Professeur et directeur
School of Community and Regional Planning
University of British Columbia
Lasserre 430, 6333 Memorial Rd.
Vancouver (C.-B.) V6T 1Z2
Canada
Tél : (604) 822-2937
Télec. : (604)822-3787
Courriel : wrees@interchange.ubc.ca

Mexique

Lilia Domínguez-Villalobos

Facultad de Economía
Universidad Nacional Autónoma de México
Av. San Claudio y 22 Sur
Ciudad Universitaria
México, D.F. 04510
México
Tél. : (52-55)5622-2385
Télec. :
Courriel : ldv@servidor.unam.mx

Dr. Adrián Fernández Bremauntz

Director General de Investigación sobre la
Contaminación Urbana Regional y Global
Instituto Nacional de Ecología
Av. Periférico 5000, 4o piso
Col. Insurgentes Cuicuilco,
Delegación Coyoacán,
México D.F. 04530
México
Tél. : (52-55) 5424-6421
Télé. : (52-55) 5424-5404
Courriel : afernand@ine.gob.mx

Juan Manuel Torres Rojo

División de Economía
Centro de Investigación y Docencia Económica
(CIDE)
Carr. México-Toluca No. 3655
Col. Lomas de Santa Fé
México, DF 01210
México
Tél. : (52-55)5727-9800 x 2734
Télé. : (52-55)5727-9878
Courriel : juanmanuel.torres@cide.edu

États-Unis

Daniel Esty

Director, Yale Center for Environmental Law &
Policy - Professor of Law
Yale Law School & School of Forestry
205 Prospect Street
New Haven, CT 06511
USA
Tél. : (203) 432-1602
Télé. : (203) 432-5912
Courriel : daniel.esty@yale.edu

Kevin Gallagher

Research Associate
Global Development and Environment Institute
Tufts University
160 Packard Ave.
Medford, MA 02155
USA
Tél. : (617) 627-5467
Télé. : (617) 627-3712
Courriel : kevin.gallagher@tufts.edu

Mark Linscott

Assistant for Environment and Natural
Resources
United States Trade Representative
600 17th Street, N.W.
Washington, DC 20508
USA
Tél. : (202) 395-7320
Courriel : mlinscott@ustr.gov

David Stern

Associate Professor
Department of Economics
Russell Sage Laboratory
Rensselaer Polytechnic Institute
110 8th Street
Troy, NY 12180
USA
Tél. : (518) 276-6386
Télé. : (518) 276-2235
Courriel : stern@rpi.edu

International

Richard Newfarmer

Economic Advisor
International Trade Department and Prospects
Group
World Bank
1818 H Street, N.W.
Washington, DC 20433
USA
Tél. : (202) 473 1978
Courriel : rnewfarmer@worldbank.org

Scott Vaughan

Director
Unit for Sustainable Development and
Environment
Organization of American States
1889 F Street NW
Washington, DC 20006
USA
Tél. : (202) 458-6248
Télé. : (202) 458-3560
Courriel : svaughan@oas.org

ANNEXE 2

Cadre d'analyse de la CCE

Pendant quatre ans, la CCE et les pays signataires de l'ALÉNA ont examiné des méthodologies qui pourraient permettre de poser les bonnes questions dans le contexte des évaluations environnementales. La publication du Cadre d'analyse de la Commission est le fruit de la collaboration et du dévouement de nombreux intervenants². Il faut souligner que le processus d'élaboration du Cadre d'analyse a eu autant d'importance que la publication du document même, car les études dans ce domaine délicat requièrent de la transparence et une participation du public.

Le point de départ du Cadre d'analyse est la formulation d'une série d'hypothèses concernant les effets environnementaux présumés de la libéralisation des échanges. Ces hypothèses sont les suivantes :

- l'ALÉNA renforce les tendances existantes en matière d'avantage comparatif et de spécialisation, et concentre ainsi la production là où elle s'effectue de la façon la plus efficace;
- l'ALÉNA peut intensifier les pressions concurrentielles dans l'ensemble de la région, ce qui pourrait accroître les pressions exercées sur les entreprises en faveur de la réduction des coûts de production, de l'évitement de coûts cachés tels que ceux liés au respect des règlements ou du déménagement dans des zones où la réglementation est moins rigoureuse;
- l'ALÉNA pourrait entraîner une croissance économique favorisant la modernisation industrielle et réduisant les stress environnementaux.

ANNEXE 3

Bibliographie annotée de la CCE et revue de la littérature

En sus du Cadre d'analyse, une bibliographie annotée dressant la liste des rapports établis jusqu'à présent par la CCE ou pour le compte de celle-ci — rapports qui ne sont pas nécessairement centrés sur les liens entre les investissements et l'environnement et/ou entre la croissance et l'environnement dans le contexte de la libéralisation des échanges — est disponible afin de faciliter la recherche documentaire³.

Également susceptible d'intéresser les chercheurs, une revue de la littérature sur les liens entre le commerce et l'environnement en Amérique du Nord a été réalisée pour le compte de la Commission⁴. Cette revue est structurée comme suit : Première partie : Les effets du commerce sur la qualité de l'environnement. Deuxième partie : Les effets du commerce

² Le Cadre d'analyse peut être consulté en français, en anglais et en espagnol sur le site Web de la CCE, à l'adresse http://www.cec.org/pubs_docs/documents/index.cfm?varlan=français&ID=79

³ Voir : http://www.cec.org/pubs_docs/documents/index.cfm?varlan=français&ID=1569.

⁴ Voir : http://www.cec.org/pubs_docs/documents/index.cfm?varlan=français&ID=1563

sur les politiques environnementales. Troisième partie : Les interventions des institutions et les politiques adoptées face au problème des liens entre l'environnement et le commerce.